



FORMULAIRE DE DEMANDE

PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Service de l'urbanisme
5000, rue des Loisirs
Saint-Mathieu-de-Beloeil (QC) J3G 6X5

Téléphone : 450 467-7490
Courriel : territoire@stmathieudebeloeil.ca

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires (*)

Type de demande :	☐ résidentiel	☐ commercial	☐ industriel	☐ agricole	☐ aéroportuaire
--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------	--

Veuillez remplir un formulaire pour chaque permis ou certificat demandé.

☐ Abattage d'arbre ☐ Autorisation / changement d'usage ☐ Affichage / enseigne ☐ Agrandissement ☐ Bâtiment accessoire (garage, remise, etc.) ☐ Branchement sanitaire (égout)	☐ Canalisation / ponceau (entrée charretière) ☐ Clôture ☐ Construction neuve ☐ Déblai / remblai ☐ Démolition ☐ Déplacement d'une construction	☐ Installation septique ☐ Ouvrage sur la rive ou le littoral ☐ Piscine / spa ☐ Rénovation ☐ Autre permis ou certificat _____	Date de réception de la demande (Réservé à la municipalité)
--	--	--	---

Emplacement des travaux *		
No. de lot ou no. civique	Rue	Terrain riverain ou milieu humide : ☐ Oui ☐ Non

Propriétaire *		
Prénom, nom ou nom de l'entreprise		
Adresse postale (numéro civique, rue, ville et code postal)		
Téléphone (résidence)	Téléphone (cellulaire)	Courriel

Requérant (si différent du propriétaire)		
Prénom, nom ou nom de l'entreprise		
Adresse postale (numéro civique, rue, ville et code postal)		
Téléphone (résidence)	Téléphone (cellulaire)	Courriel

Entrepreneur (veuillez cocher si auto-construction ou si le propriétaire effectue lui-même les travaux) : ☐		
Nom de l'entrepreneur ou de l'entreprise		
Adresse postale (numéro civique, rue, ville et code postal)		
RBQ # ou NEQ # (le cas échéant)	Téléphone (bureau)	Courriel
Concepteur des plans (le cas échéant)		Téléphone (bureau)

Coûts et échéances * (obligatoire)		
Coût des travaux	Date prévue début des travaux (approximative)	Date prévue fin des travaux (approximative)

Détails et description des travaux			
Type de bâtiment accessoire : ☐ Garage attenant ☐ Garage isolée ☐ Gazebo / pavillon ☐ Pergola ☐ Remise / cabanon ☐ Silo ☐ Serre	Type de piscine ou spa : ☐ Hors-terre ☐ Creusée ☐ Spa ☐ Galerie ou patio attenant ☐ Clôture ceinturant la piscine	Localisation de l'abattage d'arbre : ☐ Cour avant ☐ Cour latérale gauche ☐ Cour arrière ☐ Cour latérale droite Nbr d'arbre(s) à abattre : _____ Essence(s) : _____	Raison de l'abattage : ☐ Mort(s) ☐ Malade(s) ☐ Dangereux ☐ Nuisible(s) ☐ Construction projetée ☐ Autre : _____

Suite au verso >



FORMULAIRE DE DEMANDE

PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Service de l'urbanisme

5000, rue des Loisirs
Saint-Mathieu-de-Beloeil (QC) J3G 6X5

Téléphone : 450 467-7490

Courriel : territoire@stmathieudebeloeil.ca

Construction, rénovation ou agrandissement

La construction est ou sera desservie par : ☐ Aqueduc et installation septique ☐ Aqueduc et égout (municipal ou privé) ☐ Puits et installation septique

Nombre de logement(s) (s'il y a lieu) : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ ou plus (spécifiez) : _____ Nombre de chambre(s) à coucher : _____

Branchement sanitaire

☐ Je m'engage à me conformer à toutes les exigences spécifiées au règlement No. 12.03 concernant les branchements des conduites d'égout privés aux conduites d'égout publiques et au règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout, s'il y a lieu (commerces et industries). Les conditions spécifiques à respecter me seront remises lors de la délivrance du certificat d'autorisation.

L'entrée de service municipal, à la limite de la propriété privée, est de 150 mm.

Canalisation ou ponceau (entrée charretière)

Type de travaux : ☐ Entrée charretière (ponceau) ☐ Canalisation de fossé

Type de tuyau : Longueur : _____ Diamètre : _____ Matériau : _____

Description et croquis de localisation

Description des travaux :

Croquis de localisation (abattage d'arbre, canalisation ou ponceau, piscine hors-terre) :

Rue

Engagement et signature

Je soussigné(e) _____ (nom en lettres moulées) déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signature : _____ Date : _____ (jour / mois / année)

Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet. Ces renseignements sont exigés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19, a. 120.2)

Procuration (si le requérant n'est pas propriétaire)

Je, propriétaire soussigné, autorise _____ (prénom et nom de la personne mandatée) à signer en mon nom tout permis ou certificat d'autorisation délivré par la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil dans le cadre de la présente demande pour ma propriété située au _____ (adresse ou numéro de lot et nom de rue).

Signature : _____ Date : _____ (jour / mois / année)

Nom du propriétaire en lettres moulées : _____

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS REQUIS

À JOINDRE À VOTRE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

DÉLAI POUR LE TRAITEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PERMIS ET CERTIFICATS :

Prévoyez un délai maximal de 30 jours pour l'obtention de votre permis à partir du moment où vous déposez votre demande complète incluant tous les documents requis. Les dossiers incomplets occasionneront un délai supplémentaire de traitement.

Dispositions communes relatives aux demandes :

- Aucun travaux ne peut être débuté avant l'obtention d'un permis ;
- Compléter l'ensemble des informations demandées dans le formulaire de demande de permis ;
- Si vous avez acquis la propriété il y a moins d'un an, joignez une preuve que le terrain sur lequel doit être érigé la construction vous appartient ;
- S'il y a lieu, joignez une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom (espace réservé à cet effet à l'endos) ;
- Tous les plans fournis doivent être à l'échelle et déposés en deux (2) copies ;
- Selon le projet, tout autre renseignement ou document jugé pertinent peut être demandé pour l'analyse de la demande ;
- Les frais sont payables lors de la délivrance du permis ;

En plus des dispositions communes citées ci-haut, les documents listés ci-dessous doivent obligatoirement être fournis selon le type de demande.

Note : Certaines demandes de permis notamment les demandes de permis d'enseigne, les dérogations mineures ou les demandes de construction assujetties à un P.I.I.A. doivent être soumises au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour recommandation puis au Conseil municipal. Pour toute information complémentaire relative à ces types de demande, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme par courriel territoire@stmathieudebeloeil.ca ou consultez notre site Web au stmathieudebeloeil.ca.

ABATTAGE D'ARBRE

- Plan localisant les arbres à abattre et les arbres à planter, s'il y a lieu (espace réservé à cet effet à l'endos) ;
- Photos des arbres à abattre.

AFFICHAGE / ENSEIGNE

- Détail des ouvrages projetés ;
- Deux plans à l'échelle de l'enseigne projetée indiquant : ses dimensions et la superficie de l'affichage, sa hauteur au-dessus du niveau moyen du sol, le dessin qu'elle porte, la fixation de ladite enseigne au bâtiment ou au sol, l'identification de tous ces matériaux et le mode d'éclairage ;
- Pour une enseigne sur poteau ou sur muret, deux plans à l'échelle montrant les limites d'emprises des voies publiques, les autres limites de la propriété sur laquelle il est proposé d'ériger l'enseigne, la localisation de l'enseigne sur la propriété en relation avec les autres structures présentes sur celle-ci ;
- Pour un enseigne en projection ou apposée à plat sur un bâtiment ou une construction, deux plans à l'échelle montrant toute la largeur de la façade du bâtiment et la localisation exacte de l'enseigne.

La demande de permis d'enseigne doit être présentée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

AGRANDISSEMENT, CONSTRUCTION NEUVE, DÉPLACEMENT D'UNE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

- Certificat de localisation ;
- Deux plans de construction à l'échelle et devis des travaux à exécuter incluant : chacun des niveaux démontrant les divisions intérieures existantes, chacun des niveaux projetés visés par les travaux, les quatre élévations avec le niveau exact du sol fini (nord, sud, est, ouest), les détails de construction, une coupe type des murs extérieurs et intérieurs des matériaux utilisés, pour chacune des pièces indiquer l'usage prévu ;
- Pour toute construction neuve ou nécessitant des fondations, un plan d'implantation réalisé et signé par un arpenteur-géomètre exécuté à l'échelle exacte du ou des bâtiment(s) projeté(s) sur le terrain.

AUTORISATION / CHANGEMENT D'USAGE

- Raison sociale de l'établissement et preuve d'immatriculation de l'entreprise au *Registraire des entreprises*;
- Plan ou croquis d'aménagement du local où sera exercé l'usage;
- Certificat de localisation de l'immeuble;
- Plan montrant l'aménagement du stationnement et les cases exigées en vertu du règlement de zonage en vigueur;
- Tout autre document permettant de démontrer la conformité de l'usage projeté.

L'émission du certificat doit précéder l'occupation d'un bâtiment nouvellement érigé, dont on a changé l'occupation, qui a fait l'objet de transformation ou qui a été déplacé.

Le certificat d'autorisation d'usage ne fait que reconnaître l'autorisation d'un usage au moment de la demande et ne concerne que l'usage concerné. Il ne soustrait pas le demandeur à l'obtention des autres permis et certificats nécessaires et ne concerne pas la reconnaissance de droits acquis.

BÂTIMENT ACCESSOIRE

- Pour les constructions nécessitant des fondations (dalles de béton ou pieux), un plan d'implantation réalisé et signé par un arpenteur-géomètre ;
- Plans de construction;
- Documents pertinents relatifs au P.I.I.A. approuvés, le cas échéant.

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS REQUIS

À JOINDRE À VOTRE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

DÉLAI POUR LE TRAITEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PERMIS ET CERTIFICATS :

Prévoyez un **délai maximal de 30 jours** pour l'obtention de votre permis à partir du moment où vous déposez votre demande complète incluant tous les documents requis. Les dossiers incomplets occasionneront un délai supplémentaire de traitement.

BRANCHEMENT SANITAIRE

Selon la réglementation en vigueur, les résidents des secteurs A et B doivent remettre un dépôt de garantie de remise en état des lieux au montant de 400 \$ au moment du dépôt de leur demande. Celui-ci vous sera remis après l'inspection finale de vos travaux. Les résidents des secteurs I, I2 et O doivent signer la lettre d'engagement et la joindre à leur demande.

DÉBLAI / REMBLAI

- Aménagements projetés ;
- Topographie existante et le nivellement proposé ;
- Direction de l'écoulement des eaux ;
- Localisation des bâtiments, des cours d'eau, des lacs, des falaises et des marécages, s'il y a lieu ;
- Plan montrant la localisation précise de la végétation existante ;
- Matériaux de remblai utilisés.

DÉMOLITION

- Localisation du bâtiment à être démoli ;
- Photo de l'immeuble à démolir ;
- Description des conditions dans lesquelles la démolition se réalisera ;
- Date projetée pour la démolition et délais requis ;
- Description de la méthode employée pour favoriser la reprise de la végétation, si l'emplacement actuel ne fait l'objet d'aucun projet d'aménagement ou de construction ;
- Preuve du certificat d'assurance ;
- Nom et localisation du site d'enfouissement ou du dépôt de matériaux secs prévu pour le dépôt des rebuts de démolition ;
- Engagement écrit du propriétaire qu'un bouchon de salubrité sera installé sur la conduite d'égout au plus tard deux jours après la fin des travaux de démolition et/ou qu'il effectuera la vidange de la fosse septique existante et/ou que le puits artésien abandonné soit bouché.

INSTALLATION SEPTIQUE

- Certificat de localisation ;
- Plan d'implantation exécuté à l'échelle exacte.

OUVRAGE SUR LA RIVE OU LE LITTORAL

- Hauteur et localisation de la ligne des hautes eaux ;
- Lignes de dénivellation du terrain à des intervalles d'au moins un mètre ;
- Motifs de tels ouvrages ;
- Aménagements projetés sur un plan à l'échelle ;
- Photos montrant l'état de la rive ;
- S'il y a lieu, autorisation du ministère de l'Environnement.

PISCINE OU SPA

- Détails de la piscine projetée (brochures de l'installateur) incluant la profondeur de la piscine, la hauteur des parois, les mécanismes de sécurité, l'éclairage de nuit proposé ;
- Si construction d'une galerie attenante à la piscine, détails de construction de celle-ci ainsi qu'un plan d'élévation à l'échelle ;

Pour les piscines creusées :

- Plan d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre exécuté à l'échelle exacte.

Note : le plan d'implantation du manufacturier ne remplace pas l'exigence de déposer un plan d'implantation signé d'un arpenteur-géomètre.
